

Les monuments aux morts

Extrait provenant des travaux du CIS d'Hallencourt, section Patrimoine concernant notre village de LONGPRÉ LES CORPS SAINTS, merci à l'ensemble des participants pour la qualité de leurs recherches (notamment M.PACAUD pour notre commune) afin de mieux connaître notre histoire locale. LONGPRÉ LES CORPS SAINTS :

Les monuments aux morts à LONGPRE LES CORPS SAINTS:

Monument de 1870 :

À Longpré, on peut voir dans l'actuel cimetière le monument à l'honneur des combattants du 28 décembre 1870 qui se sont distingués sur le territoire de la commune. Ces combats firent 8 tués, 15 blessés et plus de soixante prisonniers pris dans l'ancien cimetière où la résistance s'était concentrée. Inscriptions du monument : sur la face avant on lit : 'À la mémoire des français morts pour la défense de la patrie, 28 Xbre 1870, souscription des jeunes de Longpré', sur la face à gauche : 'Gardes Mobiles du Pas de Calais, 4ème Bon, Houssart Caporal, Carpentier Charles, Dedouiges Louis, Dubois Henry, Dufour Zéphir', et sur la face à droite : 'Gardes Nationaux Mobilisés du Nord, Delval Baptiste, Piquet, Saintolie'. Il ne s'agit donc pas de gens de la commune morts au combat.



Monument de 1914-1918 :

Dans le journal La Somme du 13 mars 1920, il est dit : « Il existe à Longpré un monument commémoratif, qui donne lieu, chaque année, à une manifestation patriotique. Aussi n'est-il pas question d'élever un second monument. Toutefois, pour honorer les héros de la grande Guerre, le Conseil municipal a décidé d'affecter une somme de 5000F, pour l'agrandissement et l'embellissement du monument actuel. Des plaques sur lesquelles seront inscrits les noms de nos glorieux morts y seront ajoutées et une souscription à domicile complètera la somme nécessaire. »

La commune remet donc en état le monument dit " des Mobiles de 1870 " pour y ajouter un hommage aux 42 morts de la guerre de 1914-1918. Arthur de Saint-Germain, entrepreneur à Hangest-sur-Somme, s'engagea à réparer et déplacer cet édicule tout en lui ajoutant un coq gaulois et des plaques de marbre portant le nom des défunts.

En décembre 1920, ces travaux de remise en état étaient en cours d'exécution, mais, en 1921, un projet plus ambitieux semble avoir été choisi, celui des architectes amiénois Mallet et Carpentier.

Délibération du conseil municipal du 27 août 1921 :

M. Cormont, maire, dépose sur le bureau :

1) les plans du monument commémoratif à élever à nos glorieux morts de 1914-1918

2) le devis dudit monument s'élevant à 19.425F

3) le devis des travaux d'entourage s'élevant à 7.550F

soit un total de 26.975F

Le conseil après délibération, vu les plans et devis décide :

1) le monument commémoratif sera érigé sur la place publique entre l'église et la maison du docteur Morel. L'inauguration en sera faite le 11 novembre 1921.

2) accepte les plans et devis et dit qu'aucun supplément de dépenses ne sera pris en considération.



En ce qui concerne le paiement de la dépense l'assemblée décide : la dépense sera soldée comme suit :

1) souscription publique de 4.500F

2) part de la commune provenant de fonds libres de l'exercice 1920 et inscrits au budget de l'exercice 1921 : 22.475F.

Le conseil invite M. le maire à passer marché de gré à gré avec son entrepreneur en fonction des intérêts de la commune et à lui soumettre ledit marché.

Délibération du conseil municipal du 10 février 1922 :

M. le maire expose à l'assemblée que l'inauguration du monument aux morts pour la France 1914-1918 aura lieu le 2 avril 1922.

Délibération du conseil municipal du 19 mars 1922 :

Certificat de réception définitive du monument commémoratif de la Grande Guerre dressé par M. Mallet,

architecte de la reconstruction d'Amiens et signé par lui, M. Lamollet, entrepreneur de Cagny et M. Cormont, maire.

Inauguration :

Étaient présents à la cérémonie le 2 avril 1922 : MM. Pierrin sénateur, Jovelet député, Des Lyons député, Colart

conseiller général, Lergoux conseiller d'arrondissement, Cormont Georges maire, Prévost Edmond adjoint ainsi que tous les membres du conseil municipal.

Description du monument :

Le monument est en pierre de Saint Maximin, le relief en pierre de Lavoux.

De haut en bas :

- le coq : symbole solaire, il annonce le lever du jour, la vie qui commence. Il rappelle le caractère de l'esprit français : fier et indépendant ; il est symbole de courage, de virilité et de vigilance.

- inscription : 'Aux enfants de Longpré les Corps Saints morts pour la France'.

- la croix de guerre : constituée par la loi du 18 avril 1915 pour récompenser la qualité des combattants. Dessinée par le sculpteur Bartholomé, elle est constituée de 4 branches en bronze lui donnant un profil de croix de Malte, traversées par 2 épées croisées, la partie centrale étant occupée par la République en bonnet phrygien ornée d'une couronne de lauriers.

- le laurier : parce qu'il garde ses feuilles vertes l'hiver, il symbolise l'immortalité des héros.

- inscription : '1914-1918' , le repère chronologique qui marque la fin de la guerre est le 11 novembre 1918, c'est à dire l'Armistice et non le 28 juin 1919, c'est à dire le traité de Versailles.

- Le Poilu au Repos : cette sculpture a été réalisée par Auguste Carvin prenant comme modèle un de ses cousins Pierre Sellier. Le poilu porte une vareuse à col droit, une culotte serrée aux mollets prolongée par des bandes molletières, le tout recouvert d'une capote à pans retroussés pour ne pas gêner la marche. Ses mains reposent sur le fusil Lebel. Le regard est fixé sur l'horizon. Auguste Carvin a sculpté l'hortillonne dans l'ancienne Caisse d'Épargne rue de la République à Amiens.

- inscription : 'Souviens toi' qui délivre un message,.

- à la base du monument sont gravés les noms d'une part du marbrier : Pâque Lamolet, d'autre part des architectes : Mallet et Carpentier.

- la présence de deux mortiers aux pieds du monument est expliquée par le décret du 16 mai 1919 qui prévoit la fourniture gracieuse, aux communes désireuses, de trophées de guerre pour agrémenter les monuments aux morts.

- sur le devant est actuellement apposée une plaque commémorant le conflit de 1870-1871 datée du 28 décembre 1893.



- Elle comporte les noms de Constant Dulin, Achille Gabry, Joséphine Joly, Jean Baptiste Moy, Jean Baptiste Pilvoix ceux-ci ne figurant pas sur le monument d'Hallencourt. Il s'agit des habitants de Longpré tués ou mortellement frappés le 28 décembre 1870.



Au sujet des noms :

- le 2 novembre 1919, lors d'une cérémonie est établie une liste de 34 morts et de 10 disparus.

- une plaque apposée dans la mairie qui provenait de l'église comporte 50 noms.

- le jour de l'inauguration, on trouve 52 noms.

- actuellement ce sont 56 noms qui sont gravés dans la pierre.

Ces modifications peuvent s'expliquer par le fait que des athées refusaient de voir le nom de leurs proches dans l'église et l'attitude de certaines personnes refusant des inscriptions.

- 5 noms ont été ajoutés suite au conflit de la seconde guerre mondiale.